



COMPTE-RENDU REUNION DP du 18 octobre 2018 Une nouvelle parodie...

Représentants de la direction : Philippe CLERO, Patrick LEFEVRE et Eric DAVID

Pour la délégation UNSA : Gérôme HENRIONNET et Frédo FISCHER

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Alors que le corps social des cheminots accuse le coup d'une énième réforme du ferroviaire, alors que les cheminots pansent les stigmates d'un mouvement social historique, le Président fait le choix de souffler sur les braises encore chaudes d'un printemps qui a fait émerger une opposition ferme à un Nouveau Pacte Ferroviaire, dont les conséquences font craindre une sérieuse régression sociale mais surtout, une détérioration importante de la qualité du service public du transport ferroviaire.

En cette fin d'année, les élus ont cependant pu analyser le dossier, non des moindres par son importance, du BILAN SOCIAL 2017 du GPF.

Citons quelques chiffres éloquentes :

- 2000 cheminots en moins dans les effectifs entre 2016 et 2017, une grande partie à l'activité Fret,
- Baisse de 3000 agents au statut en 1 an
- 34% des recrutements hors Statut, 50% chez les sédentaires (aviez-vous anticipé les volontés de Guillaume Pépy ?),
- Augmentation des CDD, des intérimaires et du travail externalisé,
- Vieillesse de la population cheminote,
- Augmentation de 50% des départs pendant la période d'essai,
- Augmentation de 50% des licenciements,
- Baisse des rémunérations depuis 2015 (sauf celles des cadres dirigeants bien évidemment),
- Régression de 50% des dépenses en faveur de la sécurité,
- Explosion du nombre d'agents atteints d'une pathologie à caractère professionnel (chiffre multiplié par 5 en 2 ans),
- Doublement des agents dont le congé formation a été refusé et reporté,
- 2144 agents passés en EIM, beaucoup en provenance de Fret.

UNSA - Union Régionale Lorraine - Gare de Metz
Porte F - Place du général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas - 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 ☎ 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



Notre communication, vis-à-vis de l'ensemble des cheminots, s'arrêtera à ces seuls résultats. Fret, nous l'avons souligné, n'est pas en reste et surtout, sur la Lorraine.

Hier comme aujourd'hui, vous semblez faire fi de vos obligations contractuelles et légales et ce, en toute impunité, en termes :

- d'emploi (l'obligation de fournir un travail au salarié ainsi que les moyens de le réaliser vous incombe), il suffit de regarder le nombre d'agents sans cesse croissant qui se retrouvent à l'EIM, sans aucune mission, ni perspective d'avenir,
- de santé au travail vis-à-vis de vos salariés ; au lieu de réorganiser (supprimer) à tout va, il serait important que vous preniez les mesures nécessaires afin de protéger la santé physique et mentale des salariés. Combien d'agents, sur le périmètre des CHSCT de la Plateforme Lorraine, n'ont pas bénéficié d'une **visite médicale (périodique) dans les délais**, ont-ils encore l'aptitude en bonne et due forme pour exercer leur activité ?
- de réglementation, avec des commandes non réglementaires qui se multiplient, les repos doubles qui ne sont plus la règle mais l'exception, des modifications des tableaux de service sans en aviser, au préalable, ni le CHSCT, ni l'Inspection du Travail, etc...
- d'habilitation, les périmètres d'intervention de certains agents ne les couvriraient pas en cas d'accident,
- de formation professionnelle ; la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, a instauré un Entretien Professionnel (EP) qui se substitue aux entretiens précédents, principalement consacré aux perspectives d'évolution professionnelle des salariés, notamment en termes de qualification professionnelle et d'emploi (**il ne doit pas porter sur l'évaluation du travail du salarié**)
L'EP est obligatoire tous les 2 ans ainsi que la réalisation d'un bilan individuel au bout de 6 ans. La direction est-elle claire sur le sujet, nous en doutons fortement ?

Bref, une liste non exhaustive, oscillant entre incompetence et malhonnêteté, et qui nous interpelle.

Pendant la période des congés protocolaires (juillet/août 2018), des sites ont été sérieusement impactés par de nombreux figeages de postes (pour exemple : 83 sur un total de 354 à Metz Sablon, soit près de 25%). Figeages validés par la direction, alors même que celle-ci n'a eu de cesse de stigmatiser les personnels du site du fait d'une « forte implication » lors des périodes de grève de 2016 et 2017 et d'une « attitude jugée irresponsable ».

Alors, que doit-on penser de cette organisation de la direction avec cette pléiade de postes figés et ses conséquences, en termes de production, de régularité et de coûts financiers (travaux prévus de longue date, décembre 2017, qui ont tout simplement fait l'objet d'un « oubli » ayant contraint l'Infra d'en annuler une grande partie) ?

UNSA - Union Régionale Lorraine - Gare de Metz
Porte F - Place du général de Gaulle – 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 ☎ 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



Pour ce qui concerne la délégation UNSA, l'équité devant être de mise, nous souhaitons que la Direction nous indique qu'elle sera la nature des sanctions que vous allez vous auto-infligée ? A « irresponsabilités » égales, sanctions égales ?

Evoquer le site de Metz-Sablou nous fait penser aux velléités renouvelées de la direction DFCA, toujours pour les mêmes motifs, de préparer un dossier et confier les charges de ce chantier à VFLI.

Autant vous prévenir : l'UNSA s'y opposera par tous les moyens et ne tolérerait pas que des dirigeants Fret SNCF soient impliqués dans la formation de salariés VFLI pour ensuite, confier les postes à ces derniers et supprimer les agents à Statut. Ceci est valable pour l'ensemble des chantiers du périmètre Fret SNCF.

Ces quelques sujets montrent à quel niveau se situe le curseur de la direction pour respecter la réglementation et donc les cheminots.

Encore une fois les instances paritaires des CSE futurs seront mis à mal par manque de moyens et de proximités pour défendre les agents face à leurs soucis du quotidien.

Il est donc plus que jamais primordial que TOUS LES CHEMINOTES ET CHEMINOTS se mobilisent et votent du 16 au 22 novembre prochain pour leurs futurs représentants.

Merci

La délégation UNSA Ferroviaire en DP LORRAINE.

RAPPEL :

CHEMINOTES ET CHEMINOTS : mobilisez-vous et votez électroniquement (smartphone, tablette, ordinateur personnel ou d'entreprise) pour vos futurs représentants UNSA au CSE FRET.

DATE : du 16 au 22 novembre 2018

COMMENT ? Avec les codes qui vous seront envoyés à domicile

UNSA - Union Régionale Lorraine - Gare de Metz
Porte F - Place du général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas - 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 ☎ 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



COMPTE-RENDU REUNION DP du 18 octobre 2018

DFCA avait décidé d'innover, bien mal lui en a pris.

Une réunion DP initialement programmée le 4 octobre mais reportée au 18, à un horaire inhabituel (12h30) du fait d'un président pas disponible le 4 et finalement absent le jour J. Les ingrédients étaient donc réunis pour que la fratrie Fratellini nous fasse rire !!!

Malheureusement, ce ne fut pas le cas, il n'y a pas eu l'occasion de rire dans cette représentation mal interprétée... Certes, la salle n'était pas conquise, mais nous attendions mieux de la part des figurants de DFCA tels Alberto, Paolo et François.

Tous les sujets épineux posés par l'UNSA ont été mis « hors compétence », quant aux réponses à la majeure partie des questions, elles ne répondaient en rien à nos interrogations. Bref, une énième réunion où le mutisme aura prévalu sur le dialogue !!! Le cirque attend tranquillement la disparition des DP en 2019.

A l'issue de cette « parodie de spectacle », la délégation UNSA-Ferroviaire juge important de vous apporter quelques précisions sur les obligations contractuelles et légales de la Direction, ainsi que sur vos droits :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Pour les agents qui se retrouvent aujourd'hui à l'EIM, sans aucune mission, sachez que la Direction est dans l'obligation de vous fournir un travail ainsi que de vous donner les moyens de le réaliser ; si tel n'est pas le cas, prenez contact auprès d'un délégué UNSA afin qu'ensemble, vous puissiez regarder de quelle manière faire respecter vos droits. |
| <ul style="list-style-type: none">• Pour les agents dont la dernière visite médicale (périodique) date de 2015 ou de 2016 et qui n'auraient pas été revus dans les délais légaux (maxi 2 ans), rien ne dit que vous soyez couvert en cas d'accident ; prenez contact auprès d'un délégué UNSA afin qu'ensemble, vous puissiez regarder de quelle manière faire respecter vos droits. |
| <ul style="list-style-type: none">• Pour les personnels sédentaires, commandés par le biais de l'outil PACIFIC, ne bénéficiant ni de tablette, ni de smartphone, sachez que votre téléphone privé n'a pas vocation à servir d'outil à la CPS ; refusez toute commande qui se ferait par ce biais. |
| <ul style="list-style-type: none">• Toujours concernant l'outil PACIFIC, il n'y a aucune obligation légale à ce que vous le consultiez de manière quotidienne, si votre utilisation a été validée par ailleurs. |
| <ul style="list-style-type: none">• Refusez toute commande non réglementaire ; elles deviennent de plus en plus fréquentes. |
| <ul style="list-style-type: none">• Concernant les Entretiens Professionnels, il semblerait qu'au moins 40 agents, dépendant du périmètre de notre instance n'en auraient pas bénéficié depuis plus de 2 ans. Supprimer à tout va, la Direction sait faire, respecter la réglementation, c'est quand ça l'arrange !!! |

Il est rappelé également la volonté de la Direction de DFCA de confier les charges de Sablon à VFLI afin de sanctionner les agents de Fret SNCF jugés trop absents pendant le conflit des étés 2016 et 2017. Face à une direction de DFCA prête à continuer à détruire nos emplois et à « tuer » l'activité Fret en Lorraine, vos élus UNSA ont alors décidé de quitter la séance.

UNSA - Union Régionale Lorraine - Gare de Metz
Porte F - Place du général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas - 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 ☎ 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org

